

LAUX DE L'ABONNEMENT.
 Cette feuille a été fondée en 1867.
 Elle paraît tous les jours, à l'exception des jours de fête et des dimanches.
 Abonnement \$2.50 si payé au moins
 avant l'expiration de chaque semestre
 sinon, le prix sera invariablement de
 \$3.00.
 Ceux qui veulent discontinuer sont
 obligés d'en donner avis au rédacteur La
 Gazette à leur Bureau de poste à l'expi-
 ration de leur semestre. Il sera aussi
 nécessaire d'acquiescer les arrérages, s'il
 y en a.
 Toutes correspondances doivent être
 adressées à D. CASAUBON, administrateur
 et rédacteur, d'une signature responsa-
 ble.
 (sauf de Paris, payés par le Propriétaire.)

La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique Commercial Agricole et Littéraire.

D. CASAUBON PROPRIÉTAIRE.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

TARIF DES ANNONCES
 Les annonces sont classées sur type
 Brevier.
 La 1^{re}. insertion, par ligne..... \$0.10
 Les insertions subséquentes, de 0.05
 Une annonce d'une colonne avec
 conditions pour l'année, 36 00
 De do une 1/2 colonne, do do 20.00
 De do un quart do do do 12.00
 Adresses d'affaires, pas plus de 6
 lignes pour un an..... 5.00
 Toute annonce sans condition sera
 insérée jusqu'à contre-ordre à 10 cts. et
 5 cts. la ligne. Et tout ordre pour dis-
 continuer une annonce doit être fait
 par écrit.

Rédigé par des Collaborateurs.

PHILULES DE Noix Longues Composees

De McGALE (recovertes en sucre.)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du Foie, maux de Tête, Indigestions, Étourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

CES PHILULES sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

LES PHILULES DE NOIX LONGUES DE McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomacales jusqu'à présent offertes au public.

DOSAGE.—Pour un Adulte, 2 ou 3 Philules en se mettant au lit, suivies, si on le veut, d'une Poudre de Sucre le matin. Pour une personne jeune ou d'habitude, 1 ou 2 Philules prises de la même manière. Une Philule prise après dîner fera beaucoup à digestion.

Prix 25 cts par boîte, 6 boîtes pour \$1.00. Sur réception du prix, elles seront envoyées par la poste sans charge extra.

B. E. McGALE, Chimiste,

2 fév. 81.—un. Seul Propriétaire et Fabricant, Montréal.

ADRESSES D'AFFAIRES.

L. P. P. CARDIN

Notaire Public

ET

Commissaire pour recevoir les affidavits

86 Rue Augusta, SOREL.

On trouvera à ce bureau de l'argent, sur hypothèque, à un taux n'excedant pas 8 p. c.

Sorel, 1 mai 1881.—un.

GEORGE VEILLET,

TAILLEUR.

a transporté son atelier dans la BATISSI-

de St. ANDRÉ CHAPDELAIN, porte

voisine au SORELLOIS

Soignée de la confection de tous vêtements pour hommes et enfants.

Ses capacités bien connues sont un

gage de succès, et ayant un atelier plus

spacieux que précédemment, il sera plus

en état de donner satisfaction à ses pen-

ches.

RUE AUGUSTA, SOREL.

1 mai 1881.—un.

G. I. BARTHE,

AVOCAT,

No. 17, RUE GEORGE.

Audessus des bureaux de "La Gazette"

SOREL.

District de Richelieu

M. Barthe se charge généralement de

ce qui est de sa profession. Est à son

bureau de 10 hrs. a. m. à midi et de 2

hrs. p. m. à 4 hrs. p. m. Ayant formé

une société avec l'un des meilleurs bu-

reaux de Montréal, on pourra lui confier

en toute sûreté les causes en litige et en

appel. Les collections sont faites et

toute diligence est prise immédiate.

Sorel, 1 mai 81.

JOSEPH LORD,

TAILLEUR.

No 30, Rue de la Reine,

SOREL.

Bonne coupe garantie — Prompte livrai-

son — Prix modérés.

er mai 1881.—un

EN VENTE A CE BUREAU.

UN LOT

D'ENCRE CONCENTRÉE

de fabrication canadienne.

La meilleure pour l'usage des notaires,

des avocats, du commerce et des banques.

Cette ENCRE AGÉE A obtenu

un autre nom, l'expérience des suc-

cesses, n'a jamais été surpassée et ne le

sera peut-être jamais.

Elle est assez forte pour soulever une

et même deux parties d'eau de pluie ou

d'un douce de rivière.

Delavée, cette encre sera d'abord un

peu pâle, mais atteindra bientôt un noir

très brillant.

Tenez les bouteilles bien bouchées pour

éviter l'air.

Nous l'offrons en vente à des prix mo-

dérés.

Sorel, 16 Oct. 1880.

EN VENTE A CE BUREAU.

L'Index Alphabétique des

Statuts de la province de

Québec.

Compilation d'utilité première pour tout

homme de loi.

PAR

J. A. CHAGNON et H. E. FOULIN

AVOCATS,

DE MARIEVILLE, P. Q.

Prix : 25 cts.

Cet utile travail devrait être dans les

maisons de tous les hommes de loi de la

province.

C'est un petit manuel, soigneusement

préparé et très bien imprimé. Il épargne

des recherches longues et fatigantes à

l'avocat, au notaire, etc.

C'est la clef de nos Statuts provinciaux.

Imprimé à la Gazette de Sorel.

Sorel, 6 juillet 1880.—un.

FEUILLETON.

14

Pompon.

(Avec permission spéciale de l'auteur.)

Deuxième Partie.

I

Au lieu de se faire servir, elle s'était appliquée dès le premier jour à ne les déranger pour rien et à se passer d'eux. Ainsi en se levant elle avait fait son lit et sa chambre, mettant bien tout dans l'ordre où elle l'avait trouvé, puis elle était descendue au sous-sol pour brosser ses vêtements et nettoyer ses chaussures. Tout d'abord Nicolas et Justine n'avaient rien dit, trouvant cela naturel et juste. "Il ne manquait plus que d'avoir à servir cette moricaude, pense donc, Justine ! — Pense donc, Nicolas ! — Toi ! — Moi !"

Pendant quelques jours ils s'étaient ainsi enfermés dans leurs droits et leur dignité. Puis un matin Justine avait faibli, le lendemain du jour précisément où Pompon avait échangé ses bottines, celles de Mlle Novar contre les souliers que Casparis lui avait achetés. — "Est-ce que vous croyez que je vais vous laisser abimer ces souliers-là, avait dit Justine en les lui prenant des mains, des souliers tout neufs ; vous n'y entendez rien ; donnez-moi ça..."

Pompon était remontée à sa chambre, et elle avait trouvé Nicolas en train de la balayer. — "Est-ce que vous croyez, avait dit Nicolas, que je vais vous laisser abimer les plinthes à coup de balai ? c'est mon affaire de balayer, ce n'est pas la vôtre ; désormais ne vous mêlez pas de ça ; vous n'y entendez rien".

Au lieu de les traiter en domestiques, elle leur avait montré la politesse et les égards qu'elle aurait eus pour des parents de Casparis ; ne les appelant jamais que M. Nicolas et Mme Justine ; les écoutant lorsqu'ils lui adressaient des observations, cherchant à leur plaire dans ce qu'elle savait leur être le plus agréable ; et tout cela simplement, sans affectation, sans prétention, comme si elle était inspirée par l'instinct et non par l'habitude ou le calcul.

C'est que réellement ce désir de plaire ne provenait chez elle ni de l'habileté, ni du calcul, mais simplement de la nature ; ce n'était point parce qu'elle avait calculé qu'il était de son intérêt de se mettre bien avec Nicolas et avec Justine, qu'elle avait voulu leur être agréable, mais simplement parce que cela lui avait été agréable à elle-même.

C'était été avec tout le monde qu'elle s'était montrée ce qu'on appelle "une aimable enfant" ; et elle avait su se faire aimer aussi bien de ceux qui devaient lui être utiles dans la

maison, que de ceux qui ne pouvaient rien auprès de Casparis, ni pour elle, ni contre elle.

C'était ainsi qu'en quelques jours elle s'était fait du praticien de Casparis, un grand et beau garçon d'une trentaine d'années appelé Edmond Jotral, un ami chaud et dévoué.

La Maternité, complètement terminée en terre et moulée en plâtre, le moment était venu de l'exécuter en marbre, et la préparation de ce travail avait été confiée à ce qu'on appelle en sculpture un praticien, c'est-à-dire à celui qui doit ébaucher dans le marbre la statue que le sculpteur doit achever.

S'il fut un temps où les sculpteurs taillaient eux-mêmes entièrement leurs statues dans un bloc de marbre, qui, pour le public peu initié aux choses du métier, semble devoir être le principal, à ce point qu'on se représente généralement le sculpteur le marteau et le ciseau à la main, ce travail est à présent plus grossier, et quel-quefois même pour toute la part, abandonné au metteur au point d'abord, qui doit épaneler le marbre et le préparer, puis le sculpteur français ait peur du marbre et qu'il n'ose porter la main sur une matière aussi chère dont un coup de ciseau maladroite pourrait donner peut-être la valeur. Aussi, pour prévenir ce mauvais coup de ciseau, a-t-on inventé toutes sortes de moyens géométriques qu'on confie au metteur au point, et de procédés industriels qu'exécute le praticien.

Bien que pendant son séjour à Rome, Casparis eût appris son métier de sculpteur à l'école des Italiens, qui sont de merveilleux ouvriers en marbre, et qu'il fût capable d'être son propre praticien, ce qui ne se rencontre pas toujours, il avait appelé un vrai praticien pour faire l'ébauche de sa Maternité.

C'était un de ses anciens camarades l'atelier, qui, trop pauvre pour continuer la sculpture, et ayant une mère infirme et une jeune sœur à nourrir avec son travail quotidien, d'artiste qu'il avait espéré devenir, s'était fait ouvrier sous le coup du besoin de la misère : de quinze à dix-huit ans il avait révé l'art avec toutes les nobles satisfactions qu'il peut donner : la création, la gloire, la fortune, et avant même d'avoir pu savoir s'il était ou n'était pas capable de réaliser ce rêve, il avait dû renoncer à l'art pour le métier et se contenter d'ébaucher, à dix ou quinze francs par jour, des statues que plus d'une fois il n'aurait pas voulu signer.

Il y avait environ quinze jours que Casparis avait recueilli Pompon, lorsque Jotral avait commencé son travail.

Et avant la fin de la première semaine, Pompon et lui étaient amis ou plutôt camarades comme s'ils se connaissaient depuis des années.

C'était un garçon d'une nature tendre qui, loin de s'endurcir sous les coups de l'adversité, comme cela arrive si souvent,

s'était faite plus compatissante pour tout ce qui était faible, plus sympathique pour tout ce qui souffrait, plus enthousiaste pour tout ce qui était bon ; aussi s'était-il pris d'une véritable affection pour cette enfant qui avait en une existence si malheureuse, et au bout d'un mois avait-il demandé à Casparis de lui permettre de l'emmenner quelquefois le dimanche, passer la journée à Montrouge où il demeurait avec sa mère, pour que sa sœur et elle devinssent amies et camarades de jeu.

Et Justine, qui n'aimait pas tant pas à se déranger et qui affirmait haut son droit "d'avoir son dimanche," s'était proposée elle-même pour conduire Pompon le matin à Mme Jotral, et aller la rechercher le soir.

— Ça lui sera bon à cette petite de jouer avec une camarade de son âge.

Casparis n'avait pas borné sa sollicitude aux toilettes de Pompon, il l'avait étendue à son éducation.

Pour cela, un nouveau conseil de famille avait été tenu, et Casparis avait exposé ce qu'il voulait pour elle.

— Avant tout, je ne veux pas qu'elle soit une boîte à musique, comme certains musiciens qui, lorsqu'ils n'ont plus leur instrument aux mains, sont bêtes à manger du foin et à ignorer les choses des carpes. Mon avis serait donc de lui donner une maîtresse qui viendrait tous les jours et qui lui enseignerait ce qu'une femme bien élevée doit savoir. Je pourrais peut-être la laisser s'instruire seule, au hasard de ses lectures, car elle aime à lire et se jette sur les livres, qu'elle devore, n'importe lesquels.

La dessus Blanchon s'est récrié en secouant sa forte tête.

— Ne permets pas cela : c'est ainsi que s'est faite mon instruction et je ne sais rien. C'est-à-dire que je sais à fond un tas de choses inutiles, et que j'en ignore un tas d'autres indispensables. Et cela parce que j'ai travaillé au hasard, sans ordre, sans méthode. Le jour où j'ai su qu'il y avait une méthode, il était trop tard pour revenir en arrière ; il aurait fallu tout recommencer ; ou en trouve-t-on le temps ? Tous les dictionnaires du monde, que je pioche sans cesse, ne combleront jamais ces trous insondables. N'en laisse pas s'ouvrir de pareils dans l'esprit de Pompon ; il vaudrait mieux qu'elle fût complètement ignorante de tout ; au moins elle n'aurait pas l'humiliation de pouvoir se rendre compte de son ignorance et la mesurer.

Elle avait donc travaillé avec sa maîtresse ; mais tout son temps n'étant pas pris par ses devoirs et ses leçons, elle en avait passé une grande partie dans l'atelier : tantôt jouant du violon pendant que Casparis et Jotral travaillaient eux-mêmes tantôt lisant à haute voix quand Jotral ne faisait pas trop de bruit ; tantôt s'amusant avec les bêtes, qui s'étaient de plus en plus attachées à elle, au point

qu'elle en obtenait tout ce qu'elle voulait, même à la chatte ; tantôt s'essayant à modeler la terre ; tantôt restant étendue sur un des divans, la chatte dans ses bras, la levrette à ses pieds et regardant à la dérobée Casparis de ses yeux fixes, de son regard profond qui semblait tout chercher et exprimer des choses mystérieuses que la langue ne pouvait pas expliquer.

Bien souvent Casparis l'avait examinée lorsqu'elle le regardait ainsi, et il s'était demandé, comme il lui avait demandé, ce qu'elle cherchait. Mais il n'avait pas plus trouvé de réponse à ses propres questions, qu'il n'en avait obtenu à celles qu'il lui adressait. Il y avait en cette enfant quelque chose d'étrange qu'il fallait renoncer à comprendre, comme il fallait renoncer à comprendre ce qui se passait en Patapon lorsque celle-ci, assise gravement, ou brutalement ramassée sur elle-même, les quatre pattes sous le ventre, la queue mollement allongée comme son flanc, le regardait de ses yeux ronds dont les prunelles s'agrandissaient ou se rapetissaient en suivant le rythme de son ronron. Pompon, Patapon ; elles semblaient aussi près l'une de l'autre par leur nom, que par leur nature.

Casparis avait dû se préoccuper aussi de l'éducation physique de sa petite négresse.

C'était beaucoup de lui donner du talent, beaucoup d'en faire une jeune fille bien élevée, mais c'était beaucoup aussi et un point non moins essentiel, de penser à sa santé.

Après avoir travaillé son violon, appris ses leçons et fait ses devoirs, elle avait besoin de galoper en plein air.

Elle avait, il est vrai, les dimanches qu'elle allait passer à Montrouge, et où elle jouait avec la sœur de Jotral ; mais ce n'était pas assez. Le petit jardin de Montrouge, ou bien les glacis des fortifications sur lesquels elle s'amusait à se laisser glisser un pied dans une ornière mouillée, ce n'était pas assez pour une enfant de son âge, il lui fallait la campagne avec l'air pur et les longues courses.

Il avait donc organisé ces longues courses à la campagne car à Paris, lorsqu'il sortait, il ne pouvait pas le plus souvent la prendre avec lui. Qu'est-il fait d'elle chez les amis ou les camarades qu'il allait voir ? De quelle utilité pour elle, pour son plaisir ou sa santé, eussent été ces visites ? Quand à l'emmenar la nuit avec lui, dans ses promenades à travers le bois de Boulogne, il n'osait le faire que rarement, car, à son âge, elle avait besoin de sommeil, et elle était mieux dans son lit qu'à courir les bois la nuit.

Il avait décidé que tous les lundis s'en iraient aux champs ; et Blanchon, consulté comme toujours, avait demandé à les accompagner : la vie à Paris commençait à lui être étouffante, et après vingt-cinq années passées dans son atelier de la rue de l'Eperon, il avait besoin de voir des arbres et des nuages.

Blanchon se faisait leur com-

pagnon, Falco devait aussi se joindre à eux ; n'étaient-ils pas insupportables, au moins dans ce qui était plaisir ? Mais là s'était présentée une difficulté qui eût arrêté des amis moins étroitement unis et moins ingénieux à chercher des moyens pour s'être mutuellement agréables.

Puisque la détresse d'argent de Falco était telle qu'il ne pouvait user des chemins de fer pour venir tous les jeudis à Paris, comment penser à lui payer sa quote part dans les dépenses qui entraîneraient ces promenades ? et comment ne pas la lui payer sans le blesser ? Mais les artistes ont des ruses pour arranger les difficultés d'argent ou d'amour-propre, dont les bourgeois ne s'avisaient pas.

— Puisque l'ami Falco ne peut venir à nous, avait dit Blanchon, c'est à nous d'aller à lui. La partie nord des environs de Paris est toute aussi curieuse que la partie sud. Je propose donc que toutes nos promenades se fassent dans le nord. Que nous prenions la ligne de Rouen, de Pontoise, de Creil, de Soissons, Falco est assez bon marcheur pour venir à pied nous rejoindre au point que nous lui fixerons à l'avance.

— Et comme je n'aimerais pas la cuisine des marchands de vin, avait dit Casparis, nous porterons notre dîner avec nous ; puisque nous viendrons en chemin de fer, cela sera tout naturel ; tandis que cela sera absurde de la part de Falco, qui aura une route plus ou moins longue à faire à pied.

Et comme des ouvriers qui font le lundi, comme de bons bourgeois, ces deux artistes, accompagnés de Mlle Pompon et de Mlle Souris, étaient partis toutes les semaines, quand le temps le permettait, pour la campagne, emportant avec eux leur dîner.

Et des le mardi, c'était un plaisir pour eux de voir avec quel mépris les gens qui se respectent, les gens bien mis, bien gantés, regardaient ces deux hommes chargés de victuailles, cette petite négresse et cette levrette ; des saltimbanques pour sûr. Comment monter avec ces espèces ? Aussi le plus souvent les laissaient-ils seuls dans leur compartiment.

Falco avait donc pu prendre sans scrupule sa part de ces dîners, puisque évidemment il ne pouvait pas apporter, de quatre ou cinq lieues de loin, son plat dans ses poches ou sous son bras ; cependant il avait voulu qu'ils vissent de temps en temps dans les bois de Montmorency, et il leur avait été impossible de ne pas lui faire ce plaisir.

Aors ils avaient vu comment il était installé et quelle misérable existence était la sienne.

La propriété Arbelet, une des plus belles d'Andilly, étend son parc et ses pelouses sur les pentes boisées qui de la forêt descendent vers la vallée de Montmorency ; mais ce n'était point dans la maison même qui s'élevait importante et de belle ordonnance au milieu de gazons verts, qu'habitait Falco, c'était dans une sorte de fabri-

que à moitié ruinée, qu'on ne

conservait que parce que, avec son revêtement de lierres et son encadrement de hauts arbres elle faisait bien dans le paysage. Il s'était meublée une chambre dans la partie la mieux conservée, celle où il ne pleuvait point et il vivait là, travaillant sur un petit piano d'Erard, un de ces instruments primitifs, à cinq octaves et demi, qui tiennent le milieu entre le clavecin et le piano, faisant lui-même son ménage et sa cuisine, — cuisine bien simple qui consistait en légumes du jardin, qu'il mangeait assaisonnés au sel, avec quatre sous de pain, sa grande dépense ; ne se plaignant pas, attendant tout de l'avenir, et heureux dans le présent, quand la femme qu'il aimait venait de temps en temps lui apporter un peu d'amour et de bonheur.

Casparis avait été douloureusement ému de cette détresse, la première fois qu'il avait vu Falco dans ce triste milieu ; mais malgré tout le désir qu'il en avait, il n'avait rien pu faire pour la soulager, car Falco n'était pas homme à accepter un prêt d'argent, et c'est été le fâcher que de le lui proposer. Il fallait même ne pas paraître douter des histoires qu'il racontait pour cacher en partie cette détresse. De même qu'il fallait paraître croire aussi aux raisons qu'il donnait pour justifier son séjour à Andilly ; c'est-à-dire à son amour pour la campagne, à son besoin de travail dans la solitude.

Et de fait, n'est-ce pas chose profondément touchante que de voir ce jeune homme de trente ans, qui avait un grand talent, et qui un jour sans doute aurait la gloire, vivre aussi misérablement, un peu par amour, beaucoup par fierté aristique, pour ne pas faire métier de son talent et l'abaisser dans des œuvres indignes de lui ?

— Je veux attendre mon heure, disait-il.

Et il attendait sans se plaindre.

— Tâche donc de me donner un moyen pour que je fasse gagner quelque argent à Falco, avait dit le soir Casparis à Blanchon en revenant.

— Je ne l'ai pas trouvé pour moi, comment veux-tu que je le trouve pour toi ce moyen ? et je t'assure que cependant je l'ai bien cherché. Tu viens de voir comment vit ce pauvre garçon et cela t'a ému. Moi j'ai appris sur lui une chose qui m'a peut-être plus ému encore et qui m'a fait chercher ce moyen que tu demandes et que je n'ai pas trouvé. Bien que Falco ait arrangé sa vie de façon à n'avoir besoin que de bien peu d'argent, il lui en faut cependant ; ne serait-ce que pour son pain de chaque jour, et surtout pour son linge, ses cravates, ses gants, quand il va dans le moude. Sais-tu comment il gagne ? Cherche un peu ; mais dans l'impossible, dans l'invraisemblable.

— Dis plutôt, — Eh bien, il vend des fleurs ! — Comment, les fleurs du jardin de cette maison ?

— Continuer.

HECTOR MALOT

nos lettres funéraires imprimées à 1 franc d'avis à ce bureau,

Impressions de tout genre

A LA

Gazette de Sorel.

Monsieur H. Mahler, 16, rue de la Grande Butelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour D. Cassagne. Propriétaire de la Gazette de Sorel.

Monsieur J. H. Bates, agent de publicité, 41, Park Row (Bâtiment du Times), New-York, est autorisé à prendre des annonces pour la Gazette de Sorel aux prix les plus modérés.

CE JOURNAL EST EN FICHES AU BUREAU DE PUBLICATION DE NEW-YORK. Les annonces pour nous à NEW-YORK.

AVIS.—La Canada Advertising Agency, no 29 King St., Toronto (W. W. Butcher, directeur), est autorisée à faire les annonces pour ce journal.

La Gazette de Sorel.

MERCREDI, 25 MAI 1881.

Il y a des remaniements à constater dans le ministère fédéral. Ils ne semblent pas du goût de tous les conservateurs, si l'on en juge par le langage que tient le *Monde*. Le mécontentement que nous constatons porte particulièrement, croyons-nous, sur l'avènement d'un sénateur anglais de préférence à un sénateur canadien-français :

Les changements, dit le *Monde*, ne sont pas tout à fait ceux qu'attendait l'opinion publique en cette province. Le sénateur McLennan entre dans le ministère et l'hon. James MacDonald devient juge à la Nouvelle-Ecosse. Plusieurs portefeuilles changent de mains.

Le Conseil de l'Instruction Publique a clos ses séances à la date de jeudi dernier, et les membres non-résidents sont retournés dans leurs foyers respectifs. Il a été décidé par le Conseil qu'ils n'interviendraient point dans la question du collège de Sorel. Nous nous inclinons avec respect devant cette décision à laquelle ont participé nos vénérables évêques, tout en faisant observer que leur détermination de non-intervention laisse l'opinion publique parfaitement libre de se prononcer pour ou contre l'érection d'un collège classique à Sorel.

Le projet de loi déposé vendredi à la Chambre par M. Parent, député de Rimouski, projet de loi qui aurait pour effet d'amender la loi des licences de 1878, attire particulièrement notre attention, vu les circonstances. M. Parent a indiqué en ces termes les amendements qu'il propose :

M. l'Orateur, je dois dire que je ne suis pas à proprement parler l'auteur de ce bill. Je l'ai introduit en vertu d'une pétition signée par Sa Grandeur Mgr de Rimouski, et son clergé et un grand nombre de citoyens des plus marquants du comté de Rimouski.

Par ce bill, je demande un amendement à la loi des licences de 1878. Cet amendement consiste en ce qu'il n'y aura plus de Conseil Municipal qui pourra accorder des licences. Il faudra s'adresser au conseil par un avis de quinze jours, et les frais de l'avis seront à la charge de l'applicant. De cette manière le conseil seul aura le contrôle pour accorder des licences ; et on ne pourra plus s'adresser au juge de paix quelques fois trop complaisant dans le cas où le Conseil n'aurait pu s'opposer, faute de quorum. L'avis de quinze jours mettra la paroisse sur ses gardes ; et de plus elle pourra connaître des raisons que l'applicant lui donnera par son avis ; et le jour de la réunion du Conseil, si la paroisse s'y oppose, la licence ne sera pas accordée.

Ensuite, M. l'Orateur, la clause qui dit que toute personne qui aura été convaincue deux fois devant les magistrats devra perdre sa licence est très importante, ceci mettra les égarés de boisson sur leurs gardes et les empêchera de faillir à leurs engagements.

J'espère donc, M. l'Orateur, que le gouvernement prendra ce bill en considération, et que l'intérêt de la moralité publique, et consentira à ce qu'il devienne loi.

L'hon. M. Robertson fait quelques remarques.

L'hon. M. Mercier se prononce en faveur du bill présenté par l'hon. député de Rimouski et dit que le gouvernement devrait adopter ce bill, au moins quelques-uns de ces dispositions, en autant qu'elles n'affecteraient pas le revenu de la Province.

Les torres s'entre-déchirent à belles dents. Pour aujourd'hui nous citerons le *Courrier de Montréal* en train de démolir la *Minerve* :

M. Tassé coupe de rage, parce que nous avons osé lui dire des grossières vérités, savoir : qu'il obéit à un maître qui le régent et que la conduite de la *Minerve* à propos de la question universitaire est entachée d'hypocrisie.

bonne provision. Au reste, vous dites une chose que vous savez être fautive en vous proclamant votre seul maître. Vous n'êtes que le directeur putatif de la *Minerve* : c'est une chose si connue que vous ne pouvez pas la nier.

Et tenez, en voici la preuve : Au cours des débats sur le contrat du Pacifique, pendant la dernière session fédérale, le « Maître » de la *Minerve* a fait publier plusieurs articles condamnant la politique du gouvernement fédéral sur cette grande question. Vous vous êtes démentis comme un diable dans l'eau bénite, mais il vous a été impossible de regimber après tout : c'était l'ordre du « maître » et il a fallu vous soumettre bon gré mal gré. Vous ne portez pourtant pas sa manière de voir, puisque vous avez alors adressé aux banquettes vides de la Chambre des Communes, un grand discours dans lequel vous endossiez la politique ministérielle de point en point.

Plus loin encore : Vous vous vantez autre mesure, monsieur ; vous n'êtes pas capable de mépris, car il faut être grand pour mépriser quelqu'un et vous n'êtes que vintaine, prétentieux, présumptueux et mesquin. On vous appelle toujours parmi les amis, le petit Tassé, M. P. ni plus ni moins.

Pour que des amis se disent de pareilles choses, il faut qu'elles soient bien vraies, n'est-ce pas, Jean-Baptiste ?

Les blagueurs.

Notre dernier no. contenait un article intitulé M. Chappelaux, auteur. L'événement publie ce qui suit à l'appui de notre dire :

L'ENQUÊTE PAQUET.

Le comité nommé par la Chambre pour s'enquérir de cette affaire, a tenu hier sa première séance. C'est un simple prologue ; un seul témoin a été entendu, le comte de Payjalon, et encore son témoignage ne porte-t-il qu'indirectement sur la cause.

Disons que le témoin a obtenu un grand succès personnel. M. Chappelaux, qui en avait la mise en scène, a eu une heureuse idée de faire paraître tout d'abord M. de Payjalon. N'était-il pas de rigueur de mettre en évidence au début, dans une affaire dont les scènes principales se passent à Paris, un Parisien, et un Parisien du meilleur monde et d'un rare esprit ? Les tableaux qui vont suivre feront défiler devant nous des personnages que le hasard seul a pu mêler à la vie parisienne ; la comédie aurait été incomplète, si on ne nous avait montré une vue de boulevard et une silhouette de boulevardier.

Jean-Baptiste, en voyant tout cela, va dire avec vérité : « pas de blagueurs. » Jean-Baptiste a toujours le mot juste.

M. Rémi Tremblay, correspondant du *Monde*, exprime une excellente idée en les termes suivants :

A propos du mouvement qui a pour but de diminuer les causes de l'intempérance, n'est-avis que bon nombre de suggestions pour porter remède à cette plaie hideuse pèchent par la base. Les mesures arbitraires seront toujours impuissantes à faire disparaître l'ivrognerie. Ce qui est arrivé partout où la loi du Maine a été mise en vigueur prouve assez clairement que, loin de diminuer le mal que l'on veut extirper, la prohibition totale a pour résultat de permettre aux ivrognes de s'emparer plus sûrement, en mettant la vente des liqueurs (car elles se vendent toujours) entre les mains de personnes habituées à se moquer des lois divines comme des lois humaines. Enlever les droits qui frappent les vins légers, prohiber la vente des alcools, excepté sur certificat d'un médecin, et les gens ne s'habitueront pas à rechercher un stimulant qui nuise la santé, ruine le caractère, crée un appétit fictif et n'a rien d'agréable au goût. Un fait que personne ne peut nier c'est que l'ivrognerie recrute ses victimes surtout dans les pays où il est impossible de se procurer des boissons qui rafraîchissent, nourrissent et fortifient sans ébranler le système nerveux. Combien de pauvres victimes de l'intempérance dans notre pays ne seraient jamais tombées dans l'abrutissement où ils sont maintenant si notre commerce de liqueurs n'était alimenté presque exclusivement par les liqueurs alcooliques !

Il est du mode de prendre un verre avec ses amis, mode puérile, capricieuse, ridicule même si vous voulez, mais enfin elle existe, et ce n'est que par la persuasion qu'on arrivera à la combattre avec quelque succès. Lorsqu'un jeune homme est en ce stade de ses premières libations, mettez à sa portée des vins légers qui n'aient pas pour effet d'obscurcir son intelligence et de déprimer ses goûts et à moins qu'il ne s'ait fermement décidé à devenir ivrogne, ce qui est très rare, il ne sera pas tenté d'ingurgiter des alcools.

On nous écrit de Saint-Petersbourg en date du 25 avril :

Jamais la capitale de la Russie n'a présenté un aspect aussi faubourgeois. On dirait qu'un orage est descendu sur cette ville et qu'une catastrophe est imminente. La cour a pris la fuite. Renfermé à Gatchina, l'Empereur est pressé par les ministères, l'Impératrice et ses

frante, le nombreux personnel de leur service est abattu, n'ayant et ne sait où donner de la tête. Les ministères viennent de rappeler de nouveau à Alexandre III que le terme fixé par eux pour la proclamation de la constitution, expirait dans quelques jours. Il a trouvé cet avis sur le bureau de son cabinet. Il en a résolu que les mesures de précaution prises jusqu'à présent, sont insuffisantes, que ses ordres ne sont guère exécutés que pour la forme, et que les conjurés ont des affidés jusque dans l'entourage même de l'Empereur.

A Saint-Petersbourg, c'est un véritable sautoir qui peut. Les personnes riches quittent la ville pour se rendre à l'étranger ou en province. Ceux qui n'ont pas de fonds disponibles cherchent à vendre leurs maisons, et ne trouvent point d'acheteurs. Les faillites et les liquidations sont à l'ordre du jour, le commerce est en stagnation. Les ministères mêmes saisissent les plus minces prétextes pour s'esquiver. Il n'en reste actuellement que deux ou trois, qui n'ont d'ailleurs pas encore reçu de nouvelles de la part du comité révolutionnaire.

Le prestige et la puissance de ce dernier grandit chaque jour. Les liens de la discipline militaire et administrative se relâchent, et malgré les nombreux piquets de Cosaques, la sécurité publique n'est guère assurée ; le mécontentement général de la population augmente et le moindre motif suffirait pour mener des rixes sanglantes. La diplomatie prévoit la possibilité d'une telle catastrophe et elle tient peu à y être présente.

Le comte Loris Melikoff avait conseillé à l'Empereur de proclamer l'ukase, qui a été déjà signé par Alexandre III, concernant l'introduction partielle des réformes constitutionnelles. L'Empereur avait d'abord accepté ce conseil, mais ensuite il l'a rejeté, se laissant influencer par le comte Strogouloff, qui n'a confiance que dans la force des potences et désire des exécutions en masse. Ce changement dans la décision de l'Empereur a produit un effet très fâcheux.

Aujourd'hui il est question du départ de l'impératrice avec le grand aigle héritier pour l'étranger. Plusieurs membres de la famille impériale conseillent de même à l'Empereur un éloignement prolongé et un séjour de quelques mois en dehors de la Russie. Mais la grande question consiste à pouvoir exécuter ce voyage sans danger. Personne ne veut en prendre la responsabilité. Il se peut donc bien que la cour reste à Gatchina, où, on a beau dire, l'Empereur se trouve entouré par la terreur morale qu'exerce autour de lui le comité exécutif révolutionnaire. — *Monde* de Paris.

Parlement Provincial.

Québec, 19 Mai.

Un grand nombre de députés présents des requêtes de la part de leurs commettants contre le projet de loi de l'Université Laval.

M. Racicot présente une requête contre l'octroi d'une charte au chemin de fer de Saint-Jean et Sorel.

M. Préfontaine—Acte pour constituer légalement l'Union Sacrée Franco-Canadienne.

M. Taillon—Acte pour constituer légalement la compagnie de la lumière électrique de Montréal.

M. Mercier—Acte pour constituer légalement le Club de Réforme.

M. Préfontaine demande copies de tous papiers, documents et correspondances en la possession du gouvernement, ayant rapport à la réclamation du gouvernement contre les municipalités du Bassin de Chambly, et de la ville de Longueuil, dans le comté de Chambly, pour emprunt à même le fonds municipal.

La Chambre se forme en comité sur le projet de loi concernant le Barreau de la province de Québec. Le comité rapporte progrès sans discussion, ajoutant que l'on ait le temps de faire imprimer de nouveau ce projet de loi, vu qu'il a été beaucoup amendé.

Vu qu'il y aura la semaine prochaine deux jours de fêtes légales, la fête de la Reine et l'Ascension, l'hon. M. Chappelaux propose que la Chambre siège samedi de cette semaine.

Après quelques discussions, il est résolu que la Chambre siège samedi, mais qu'elle s'ajourne jusqu'au vendredi de la semaine prochaine et qu'elle siège également samedi de la semaine prochaine.

Un grand nombre de députés assistaient à cette séance, car on pensait que le budget serait présenté. La surprise a été grande quand M. Robertson est venu prier la Chambre de l'examiner si le budget n'était pas prêt. Il a dit, il est indisposé et prie les députés de bien vouloir leur accorder encore quelques jours de délai.

M. Joly fait remarquer que le trésorier avait promis que le budget serait donné sans faute, aujourd'hui, vendredi.

Après la présentation d'un grand nombre de pétitions contre l'Université Laval, par des citoyens de Trois-Rivières et des environs.

Le Président donne alors sa décision au sujet de la question de procédure soulevée hier, par M. Gagnon, relativement au projet de loi ayant pour but de changer le district judiciaire de Kamouraska. Il déclare que le message verbal du lieutenant-gouverneur était

régulier et que par conséquent l'objection n'est pas fondée.

M. Gagnon soulève une nouvelle question d'ordre, parce qu'il prétend que le projet de loi est un bill privé ou au moins un bill mixte, et qu'en conséquence, les contribuables de Fraserville, dont les intérêts seront affectés, puisque cette ville sera appelée à construire un palais de justice, auraient dû être consultés avant la présentation du projet de loi.

Une discussion s'engage à ce sujet et M. Irvine et Mercier appuient les prétentions du député de Kamouraska et disent que cette question d'ordre doit être prise en considération.

Le procureur-général fait remarquer que le palais de justice sera construit par la ville de Fraserville, mais à même le fonds des édifices et des jurés.

Le Président réserve sa décision.

M. Gagnon—Est-il vrai que M. Darricemma Zéphirin Gauthier a été nommé secrétaire de L. O. Taillon, commissaire nommé sous l'autorité de l'acte de cette province 43 et 44, Viet, chap 13 intitulé : « Acte concernant le fonds consolidé d'emprunt municipal du Bas Canada, » et si oui, quel salaire ou rémunération reçoit-il ou doit il recevoir, et ce depuis quand ?

M. Chappelaux—M. Gauthier a été employé comme secrétaire pendant quatre mois, et il a été payé la somme de quatre piastres par jour. Il n'est plus employé et ne reçoit plus de salaire.

Après que plusieurs projets de loi eurent été présentés, le président informe les députés qu'il ne pourra donner sa décision que demain au sujet de la question d'ordre soulevée par M. Gagnon.

M. Chappelaux dit que, s'il était agréable au chef de l'opposition, il préférerait ajourner les débats sur la motion de M. Joly, demandant un comité spécial pour s'enquérir de tout ce qui concerne le chemin de fer du Nord.

M. Joly répond qu'il consent et propose l'ajournement des débats.

Québec, 21 mai.

Cette séance a surtout été remarquable par la déclaration faite par le député de Joliette, M. Lavallée, contre M. Geo. Irvine (Mégantic), accusant ce dernier de manœuvres frauduleuses dans les affaires du chemin de fer Lewis et Kennecott. M. Irvine était absent, et le coup était évidemment monté pour distraire l'opinion, absorbée par le scandale Paquet. M. Joly et Mercier ont protesté contre le caractère de l'attaque, et l'honorabilité bien connue de M. Irvine n'a guère été affectée par la séance de samedi. Le *Canadien* dit que l'accusation lancée contre le député de Mégantic atteignait l'hon. M. Robertson, et que le député de Joliette n'est qu'un maladroite. Il n'y a donc rien de sérieux. Nous donnerons samedi les détails de cette séance.

Le comité spécial s'est réuni vendredi matin. M. Church faisait fonctions de président. Étaient présents : M. M. Irvine, Lingellier, Babin, Shelyu et Gauthier.

M. Bossé et M. Creighton de Montréal étaient les avocats de M. Paquet. Il y avait aussi un grand nombre de témoins. M. Chappelaux et Lorranger étaient présents.

Après avoir siégé à huis-clos pendant quelques minutes, le comité fit ouvrir la porte, le président annonçant que le comité avait décidé de permettre à M. Ross de procéder à l'enquête et d'examiner les témoins qu'il lui paraîtrait.

M. Isidore Thibault fut appelé et quelques questions lui furent posées. Puis, une demande fut faite pour l'examen immédiat du comté de Payjalon, et que ce monsieur doit partir pour la Labrador au commencement de la semaine prochaine.

Le comte de Payjalon fut donc appelé et M. Bossé demanda à M. Ross d'interroger son témoin.

M. Ross répond qu'il ne connaît pas le témoin et qu'il n'a aucune question à poser à M. de Payjalon, ne l'ayant point appelé pour lui servir de témoin.

M. Chappelaux dit qu'il avait demandé que le comte de Payjalon fût assigné, parce que cette personne était l'un des promoteurs du Crédit Foncier.

M. Bossé demanda donc au comte de Payjalon ce qu'il connaissait de l'affaire. Le comte expliqua qu'il était en France en décembre 1877 essayant d'établir une compagnie de Crédit Foncier. Pendant son séjour en France, il s'est mis en communication avec M. Baudin, 25 rue Royale, qui représentait l'une des grandes maisons de banque de Paris.

Le comte était alors l'associé de M. Carrier, Paquet et Michaud. Chacun payait sa part de l'argent nécessaire pour couvrir les frais de voyage du comte.

En septembre 1878, il repart avec une lettre de M. Michaud l'informant qu'ils ne pouvaient réussir au Canada, leurs propositions, tout acceptables qu'elles étaient, n'étaient pas acceptées par le gouvernement d'alors. Il suit que quelques propositions ont été faites au gouvernement, lorsqu'il agissait avec M. Michaud, Carrier et Paquet.

Le témoin ignore si M. Joly était au pouvoir à cette époque, mais il le croit. Le montant de l'emprunt était de \$83,000,000 (trois millions de piastres).

Le résultat du duel entre Pons et San Malato était attendu hier avec une certaine anxiété. Deux minutes, placés face à face, non sur le plancher de la salle d'armes, avec des fleurs monochères, mais sur le terrain, avec des épées de combat, tous deux d'une habileté égale dans l'exercice, c'est là une situation certainement intéressante et étonnante.

Nos lecteurs savent que les purpurs avaient cessé à propos de l'usage de la salle d'armes, et que les deux adversaires se trouvaient dans une situation certainement intéressante et étonnante.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

mais il ne pût être négocié. Les conditions imposées pour cet arrangement n'ayant pas été acceptées, les députés qui composaient le ministère s'opposaient à ces conditions, mais ils étaient tous très-favorables à l'établissement du Crédit Foncier. Le lieutenant-gouverneur, M. Letellier, devait être fait président. Le témoin est aussi entré en pourparlers à ce sujet avec Sir A.A. Doiron, qui aurait été nommé un des directeurs. Il ignore, cependant, s'il eût accepté. L'établissement d'un Crédit Foncier franco-canadien aurait facilité un emprunt sur le marché français.

Les obligations auraient été émises à 77½.

A une heure le comité, ayant déclaré ne plus avoir de questions à poser à M. de Payjalon, s'est ajourné au samedi 25 courant.

Nouvelles Canadiennes.

—Il est question d'opérer une fusion entre la Bande de la Cité et l'Harmonie de Montréal. Si ce projet s'exécute, Montréal posséderait le meilleur corps de musique militaire de l'Amérique.

—On a déposé sur le bureau de l'Assemblée législative plusieurs amendements à la loi des élections.

M. Gagnon propose que les clauses concernant le vote au scrutin soient assimilées aux dispositions de la loi fédérale sur le même sujet.

M. Warté propose d'abolir le cens d'éligibilité comme à Ottawa.

—Il y a eu dix aspirants admis à la pratique du notariat à la dernière réunion de la Chambre des Notaires, qui vient d'avoir lieu à Québec.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

Le duel Pons-San Malato.

Le résultat du duel entre Pons et San Malato était attendu hier avec une certaine anxiété. Deux minutes, placés face à face, non sur le plancher de la salle d'armes, avec des fleurs monochères, mais sur le terrain, avec des épées de combat, tous deux d'une habileté égale dans l'exercice, c'est là une situation certainement intéressante et étonnante.

Nos lecteurs savent que les purpurs avaient cessé à propos de l'usage de la salle d'armes, et que les deux adversaires se trouvaient dans une situation certainement intéressante et étonnante.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

Le duel Pons-San Malato.

Le résultat du duel entre Pons et San Malato était attendu hier avec une certaine anxiété. Deux minutes, placés face à face, non sur le plancher de la salle d'armes, avec des fleurs monochères, mais sur le terrain, avec des épées de combat, tous deux d'une habileté égale dans l'exercice, c'est là une situation certainement intéressante et étonnante.

Nos lecteurs savent que les purpurs avaient cessé à propos de l'usage de la salle d'armes, et que les deux adversaires se trouvaient dans une situation certainement intéressante et étonnante.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

Le duel Pons-San Malato.

Le résultat du duel entre Pons et San Malato était attendu hier avec une certaine anxiété. Deux minutes, placés face à face, non sur le plancher de la salle d'armes, avec des fleurs monochères, mais sur le terrain, avec des épées de combat, tous deux d'une habileté égale dans l'exercice, c'est là une situation certainement intéressante et étonnante.

Nos lecteurs savent que les purpurs avaient cessé à propos de l'usage de la salle d'armes, et que les deux adversaires se trouvaient dans une situation certainement intéressante et étonnante.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

Le duel Pons-San Malato.

Le résultat du duel entre Pons et San Malato était attendu hier avec une certaine anxiété. Deux minutes, placés face à face, non sur le plancher de la salle d'armes, avec des fleurs monochères, mais sur le terrain, avec des épées de combat, tous deux d'une habileté égale dans l'exercice, c'est là une situation certainement intéressante et étonnante.

Nos lecteurs savent que les purpurs avaient cessé à propos de l'usage de la salle d'armes, et que les deux adversaires se trouvaient dans une situation certainement intéressante et étonnante.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

Le duel Pons-San Malato.

Le résultat du duel entre Pons et San Malato était attendu hier avec une certaine anxiété. Deux minutes, placés face à face, non sur le plancher de la salle d'armes, avec des fleurs monochères, mais sur le terrain, avec des épées de combat, tous deux d'une habileté égale dans l'exercice, c'est là une situation certainement intéressante et étonnante.

Nos lecteurs savent que les purpurs avaient cessé à propos de l'usage de la salle d'armes, et que les deux adversaires se trouvaient dans une situation certainement intéressante et étonnante.

Un duel à Paris. (Du Temps du 6 mai.)

roses débarrassaient de leurs vêtements. Une cinquantaine de curieux, quelques-uns en redingote noire, le plus grand nombre des paysans des environs, se tenaient hors la grille.

Les préparatifs terminés, M. de Cassagne remit les épées aux combattants. —Messieurs, leur dit-il, faites votre devoir.

Les places avaient été tirées au sort. Pons tourna le dos à la balustrade ; San Malato avait la plume derrière lui. Aussi tira-t-il comme à la salle, avec des poses moins romantiques peut-être, mais rompt, bondissant, se débrouillant aux ripostes, allant de gauche à droite, garde basse sans livrer son fer à son adversaire. Pons, petit, trapu, robuste, la tête légèrement inclinée, attentif aux mouvements et aux tournoisements de la lame du baron, attendant, la garde basse ; parant sans se découvrir ; serrant ses contre-mouvements d'épée ; profitant de la moindre place pour glisser un dégainement.

Un peu désorienté peut-être par les battements du fer de son adversaire, dont la lame avait plusieurs fois effleuré son visage, Pons bissa son épée : —Monsieur, lui fit-il observer, nous ne tirons plus le sabre.

Et se retournant vers M. de Cassagne : —Croyez-vous que nous puissions continuer dans ces conditions ?

—Parfaitement ! répondit M. de Cassagne. M. de San Malato se bat à la mode de son pays ; battez-vous à la mode du vôtre. Vous ne pouvez apprécier le jeu de votre adversaire.

Ce premier engagement avait duré dix minutes. Trois autres le suivirent à la suite desquels San Malato se rafraîchit le visage avec un peu d'eau qu'on lui apporta de la rivière voisine.

À la cinquième reprise, San Malato fut atteint à la main. Le combat cessa un instant pour permettre au médecin d'examiner la blessure. M. Bisieux déclara qu'elle ne devait point entraîner la fin du duel.

Jurez-vous sur votre honneur, demanda M. de Cassagne, de pouvoir continuer la lutte ?

M. San Malato répondit affirmativement, et le duel reprit. Pons, ripostant à un coup droit de son adversaire par un contre dégainement, l'atteignit une seconde fois si vigoureusement au bras droit que la lame, après avoir traversé la manchette du crêpe, pénétra dans les chairs jusqu'à l'os.

Une seconde après les deux adversaires se débattaient. De retour à Paris, leurs arbitres, devenus aussi leurs témoins, rédigèrent le procès-verbal suivant :

À la suite du procès-verbal d'arbitrage, les quatre témoins, c'est-à-dire M. Ruzé et Michel, professeurs d'escrime, pour M. Pons ; M. Brun-Buisson et Cati, professeurs d'escrime, pour M. de San Malato, ayant laissé aux deux arbitres, M. Alfonso de Aldama et Paul de Cassagne, la direction du combat, le procès-verbal qui suit a été dressé :

La rencontre a eu lieu aux environs de Paris, à quatre heures moins vingt minutes.

Plusieurs reprises se sont succédées. À l'avant-dernière, M. de San Malato a reçu un coup d'épée à la main. Les témoins et les médecins s'étant partagés sur la question de savoir si le combat continuerait, les arbitres se sont prononcés pour la continuation.

À la dernière reprise, M. de San Malato a été de nouveau touché, et cette fois assez profondément ; l'arme de son adversaire avait pénétré dans le bras jusqu'à l'os.

Dans ces conditions, le combat devait être arrêté et Pa. été.

Les deux adversaires, dont la conduite a été au-dessus de tout éloge, se sont réconciliés sur le terrain.

Paris, le 4 mai 1881.

PAUL DE CASSAGNE, ALFONSO DE ALDAMA.

P. S.—Nous devons constater que M. de San Malato a renoncé de son plein gré à son arme habituelle, qui est la lame plate, pour accepter la lame française, qui est triangulaire.

En arrivant chez lui, Pons a été reçu par ses élèves aux cris de : —Vive Pons ! vive la France !

Il est âgé de cinquante ans et n'avait pas licencié d'assaut depuis un an environ. Il y a quelques mois, il s'était fracturé la jambe, et ses amis craignaient qu'il ne pût jouir de l'entière liberté de ses mouvements.

San Malato avait rédigé ses dispositions testamentaires avant de se rendre au Vésinet et écrit à sa vieille mère et à son enfant.

—Si je suis tué, avait-il dit à un de ses amis, je suis deux épées en croix sur mon cher fondère.

Après le combat, San Malato a remis, à titre de souvenir, l'épée dont il s'est servi à M. Porte, administrateur du Betting-Club, entre les mains duquel il avait remis ses dernières dispositions.

NECROLOGIE.

Nous avons le chagrin d'annoncer une mort imprévue, qui a causé beaucoup d'émoi en cette ville tant par la sympathie qu'elle excitait le défunt dans le public que par les circonstances extraordinaires qui ont accompagné ce triste événement. Vendredi soir, à l'heure du « Mois de Marie », M. Louis Pouliot, l'un des plus anciens navigateurs de la rivière, est venu s'effondrer subitement au bar

de la gare, et a été transporté à son domicile, où il est mort à six heures.

M. Pouliot était âgé de 72 ans. Il avait été pendant de longues années capitaine de navire, et avait fait de nombreuses traversées de la rivière.

Il était marié et avait une famille. Ses obsèques auront lieu demain matin, à dix heures, à l'église de la Madeleine.

NOTES LOCALES.

Lisez le *Feuilleton* sur la 1^e page et *Variétés* sur la 4^e page.

Nous avons reçu un exemplaire du *Véritable Petit Albert ou le Trésor du Peuple*, suivi d'un recueil des *merveilleux secrets de la nature*, de la *médecine*, de l'*industrie*, des *sciences*, des *arts*, etc.—dédié aux *ouvriers* et aux *cultivateurs* par J. N. Duquet—2^e édition, Québec 1881. Nos remerciements à qui de droit.

Les journaux disent que M. Legru, de l'Union Sacrée, offre généreusement trois médailles, une en or, une autre en argent et une autre en vermeil pour les trois cultivateurs qui présenteront, à l'exposition de l'automne prochain, les produits de leur terre les plus riches en sucre.

Cette démarche de M. Legru prouve que fois de plus l'intérêt que les membres de l'Union Sacrée portent à notre pays et à son avancement, et elle est propre à stimuler tous ceux qui s'occupent de notre progrès agricole et industriel.

Les travaux de mise à flot du *Meteor* ont été samedi couronnés d'un plein succès. On est maintenant occupé à restaurer le vaisseau, qu'un aussi long séjour sous l'eau a grandement avarié. L'opinion générale semble aujourd'hui fixée sur la cause de l'accident qui a entraîné tant de frais et de dommages à la compagnie Sincennes & McNaughton; le vapeur aurait pris la bande par suite d'une baisse subite de l'eau, et l'eau se serait d'abord introduite par un large sabord laissé ouvert.

LE SS. *Columbo*, qui a déjà hiverné à Sorel, est venu à la côte à Windmill Point, dit une dépêche de samedi.

Nous recevons un exemplaire de *Coprogène ou Procédé de Bimmer pour fabriquer toutes sortes d'engrais*, petit ouvrage d'agriculture première pour tous les agriculteurs. Nos remerciements à qui de droit.

DAMES DE CHARITÉ.—La société des Dames de charité de Sorel a procédé dimanche après-midi à ses élections annuelles. Un premier tour de scrutin donna la présidence à Madame Germain Peltier, qui déclina l'honneur. Au deuxième tour de scrutin, Madame A. Germain fut élue présidente pour l'année courante.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout suite une bouteille du SIROP CALMANET de MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Et est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Se vend partout 25c. la bouteille.—26 janv. 80.—1a.

Repos et soulagement pour les malades.—La "Pancée" donne tiède de Brown "a pas son égal quand il s'agit de soulager, soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle guérit les maux de côté, de dos ou d'intestins, les affections de la gorge, le rhumatisme, l'ostéologie, le lumbago, et toutes douleurs." Elle active énergiquement la circulation, et sa puissance active est étonnante." La "Pancée" domestique de Brown "étant reconnue comme le grand Remède et ayant deux fois plus de force que tout autre médicament du monde, devrait avoir sa place dans toute famille à la portée de tous, car c'est réellement le meilleur remède au monde pour les crampes d'estomac et les douleurs de toutes sortes." Se vend dans toutes pharmacies 25c. la bouteille.—26 janv. 81.—1a.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Hémorroïdes, des Pustules, des Éruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections de la foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S. A., chimistes pratiques et analystes.

Se vend chez tous les Pharmaciens.

PILULES DE HOLLOWAY.—Fatigué de la vie.—Le dérangement du foie est d'une des causes les plus productives de maladies dangereuses et les plus prolifiques de ces pressentiments mélancoliques, pires que la mort même. Quelques doses de ces fameuses Pilules ont un effet magique pour relever les esprits et neutraliser les assauts pernicieux livrés au système nerveux par la chaleur excessive, l'impureté de l'atmosphère, les excès ou des suralimentations excessives. La plus faible constitution se trouvera bientôt d'un traitement aux Pilules de Holloway, qui régissent les désordres du système, assouplissent les nerfs, augmentent l'énergie des fonctions intellectuelles et réparent la perte de mémoire. En étudiant bien les prescriptions et les mettant docilement en pratique, le plus hypochondrique retrouvera bientôt l'espérance d'une guérison parfaite.

Ceux qui souffrent d'une toux sèche et irritante ou de maux de poitrine et de respiration difficile devraient employer de suite le *Wigan's Pulmonary Cherry Balsam*. Aucune médecine n'apporte plus promptement la toux, la douleur se dissipe de suite et l'expectoration devient bientôt facile.—Une dose ou deux des *Wigan's Antitubercular and Preserving Pills*, administrées dès que les symptômes arrivent, préviennent la maladie en neuf cas sur dix. Ce fait devrait surtout attirer l'attention de ceux qui ne peuvent convenablement se procurer des soins médicaux.—M. Parks, un riche marchand de bois, dit: "Voilà sept ans que j'emploie assidûment le *Wigan's Stomach and Liver*, et il n'en a pas de meilleur pour les atteintes employées dans le commerce de bois. Pour les blessures, etc., il n'a pas son pareil."

AUX LECTEURS.—Ne vous fatiguez pas; il s'agit encore de la maison A. Pilon & Co., 647 et 649, rue Ste Catherine. Pour cette fois, plus que jamais, cette maison attire l'attention toute particulière du public à son sujet. Ce bel établissement, depuis un an passé, a compris que, vu la grande clientèle qu'il avait fréquentée, certainement dans les années passées le système n'était pas de nature à contenter toutes les bonnes pratiques qui aiment à acheter dans un magasin sur un pied égal, à un bas prix et à un seul prix.

Nous en savons quelque chose malgré que dans ces temps nous vendions beaucoup et que nous avions quantité de marchandises, même des bourses. Nous avions aussi trop de marchandises, trop de bruit, trop de marchandises commuées, enfin trop de foule pour que les pratiques puissent se faire bien servir et aussi vite qu'elles le désiraient. La grande partie s'en est retournée privée de ne pas avoir eu son tour, racontant les inconvénients dus à cet état de choses et nous prometant de ne jamais revenir.

Nous avons donc compris toutes ces larmes et c'est pour cela que nous voulons faire connaître que nous avons sans restriction aucune exclus tout ce qui pouvait nuire à notre maison afin de faire de notre commerce une entreprise sage, certaine, tranquille et certainement plus honnête s'il faut le dire, puisque nos marchandises sont marquées à un prix unique, c'est-à-dire 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

Nos marchandises sont plus belles et plus variées qu'autrefois. Nos départements en sont remplis; entr'autres celui des modes dont Mlle Champagne a la direction et dont la renommée est si bien connue des dames et des demoiselles de haut ton. Le département des tailleurs a été bien amélioré. Nous promettions au nom de notre premier tailleur, M. D. Desjardins, la plus grande satisfaction, puisque sa renommée et ses capacités sont hors de toute critique.

L'assortiment des tweeds en est meilleur et des plus beaux.

Ne pas oublier que nous servons la pratique bien plus vite avec le beau système d'un seul prix, puisque nous n'avons affaire qu'à des acheteurs et non à des marchands.

Ainsi nous invitons toutes nos bonnes pratiques et particulièrement celles qui n'ont pas encore vu fonctionner notre système à venir en juger par eux-mêmes. A. Pilon & Co., Les associés A. Pilon, J. B. Labelle.

VARIATION SUR UN MOTIF D'ÉPIGRAMME.

"Cortécal-Piché a débuté dans une manufacture d'allumettes, et c'est dans l'exercice de ces importantes fonctions qu'il a contracté ces allures féroces, l'ostéologie, le lumbago, et toutes douleurs." Elle active énergiquement la circulation, et sa puissance active est étonnante." La "Pancée" domestique de Brown "étant reconnue comme le grand Remède et ayant deux fois plus de force que tout autre médicament du monde, devrait avoir sa place dans toute famille à la portée de tous, car c'est réellement le meilleur remède au monde pour les crampes d'estomac et les douleurs de toutes sortes." Se vend dans toutes pharmacies 25c. la bouteille.—26 janv. 81.—1a.

"Eh bien, il pratique en grand l'art—assez facile du reste—d'abrutir la plus grande nombre possible de lecteurs à l'aide d'une prose fatigante d'at-il et à garder le secret.

Je n'ai pas plus loin pour le moment, car cet infortuné habite une maison de verre—où on le rince du moins—et j'aurais peur de m'égarter en voulant commettre des effractions."

.....

.....

en disant: "Hein! l'ai je éreinté un peu!"

Mais non, pas du tout, puisse être dévoté, vous n'avez éreinté personne, vous avez égaré vos lecteurs, voilà tout.

Le mensonge n'est pas une réponse à la vérité.....

.....

Ces réflexions me sont inspirées par un article idiot que je viens de lire dans le journal à Châteaufort, sous la signature de "Moustique." Moustique! allons donc! à Cortécal-Piché a-t-il la tête pour se figurer qu'il va pouvoir dissimuler ses formes épaisses sous le déguisement d'un insecte ailé?..... Moi, j'ai beau regarder; je ne vois qu'un gibier sans nom pourvu d'une de ses ailes!.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

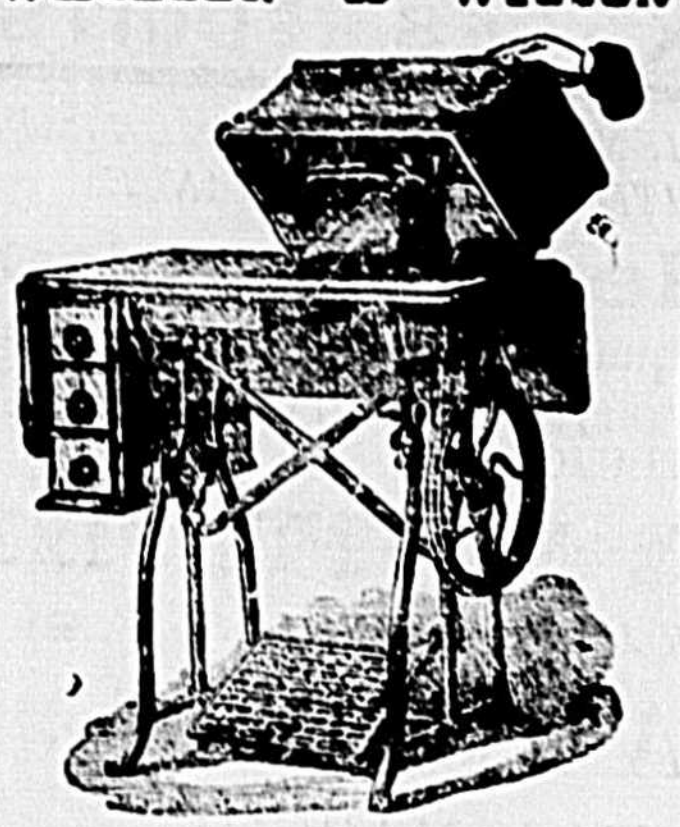
.....

.....

.....

MAISONS IMPORTANTES DE COMMERCE DE MONTREAL.
Les Etrangers trouveront un grand avantage à faire leurs achats aux Maisons ci-dessous mentionnées. Chaque établissement représente, dans sa spécialité, l'assortiment le plus varié et le meilleur marché de toute la Puissance.

Machine à Coudre
DE
WHEELER & WILSON



C'est la machine la moins dispendieuse
Parceque
l'apprentissage en est des plus faciles,
Elle est la plus aisée à conduire.
LE FONCTIONNEMENT EST DES PLUS LÉGERS
Elle est la plus durable
ET FAIT L'OUVRAGE LE PLUS PARFAIT.
307, rue Notre-Dame, coin Place D'Armes.
MONTREAL
4 mai 1881.—3m.



Deguire Grundler & Cie.,

633, RUE St. CATHERINE
et 302, RUE St. JOSEPH,
MONTREAL.

offrent positivement en vente à 20 p. c. au-dessous des prix réguliers
LA CHERHE MACHINES
C. W. WILLIAMS FAMILY SINGER
LA MEDIUM SINGER
ST
La véritable NEW-YORK SINGER
LA RAYMOND — la HOWE
Aussi: PIANOS et ORGUES.

Quand vous visiterez Montréal, ne manquez pas de venir nous voir. On demande des agents — Conditions libérales.
4 mai 1881.—3m.

VIS-À-VIS LA BANQUE D'ÉPARGNE:

CHEVALIER & LAMONTAGNE

Marchand de Nouveautés

633, RUE St. CATHERINE

Coin de la Rue Jacques-Cartier,

MONTREAL

Nous donnons une attention spéciale aux départements de TWEEDS et de marchandises de dent, tels que: CACHEMIRES, MERINOS, PARASOLS, PERLES, CORDONNETS, etc.

J. CHEVALIER

G. A. LAMONTAGNE, tailleur

Ci-devant chez DUPUIS & FRÈRE

4 mai 1881.—3m.

AVIS.

Nous tous qui visitiez Montréal, n'oubliez pas de voir en passant la grande choix de marchandises nouvelles que nous offrons à réduction.

Nos SOIES,

SATINS,

CACHEMIRES,

ETOFFES À ROBES

GRENADES,

DAMAS,

TWEEDS,

COATINGS,

DRAPS,

nos [INDIENNES]

et nos COTONS ne sont pas surpassés.

Nos chapeliers, fleurs, plumes, viennent directement de Paris

Nos Bas en soie, en fil, en coton sont en grande variété.

Nos gants et nos mouchoirs sont dans les goûts les plus nouveaux.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

MATHIEU & GAGNON,

No. 105, Rue Notre-Dame,

Montreal.

4 mai 1881.—3m.

PRELARTS! TAPIS!!

AU

MAGASIN ROUGE

pièces	Prelart	cent	la	vergo
30	"	22	"	"
35	"	25	"	"
100	"	30	"	"
50	"	35	"	"
200	"	40	"	"
200	"	45	"	"
	Tapis	Anglais de 50c. @ \$1.00 la vergo		
		Tapestry à 45c.		
		en fil et en corde " 10c @ 25c. " "		

TOUJOURS EN MAINS

Un assortiment complet de marchandises sèches dans toutes les lignes.

J'INVITE LE PUBLIC ET LES MARCHANDS À VENIR ME RENDRE UNE VISITE AVANT D'ACHETER AILLEURS.

A. MARCOTTE,

NO. 581, Rue Ste. Catherine, MONTREAL.

4 mai 81.—3m.

L'EXPERIENCE C'EST LA FORTUNE.

Combien de mille et de mille dollars ont été perdus par l'expérience et l'insuccès des ouvriers chapeliers!!! Mais avec beaucoup de sacrifices pécuniaires et de travail, on est parvenu à remédier à ce mal. La maison Chs Desjardins & Cie fut une des premières à prouver au public qu'un chapeau en soie, quoiqu'il fût hors des modes du jour, devait cependant ne pas être mis de côté et relégué pour toujours parmi les chiffons. Ayant à grands frais fait venir d'Europe les instruments les plus nouveaux, ayant les plus célèbres chapeliers du continent, elle assure à ses pratiques qu'avec le plus vieux chapeau en soie possible elle fera un chapeau, sans contredit, égal à un neuf en valeur et à la dernière mode. Nous certifions que le client sera plus satisfait que nous ne pouvons le dire et n'en croira pas ses yeux. Ainsi donc empresser-vous de voir si vous avez des vieux chapeaux mis de côté depuis des années. Emportez-les et en échange d'une bagatelle, nous vous donnerons un chapeau valant \$5 ou \$6, et vous verrez par la suite que l'expérience c'est la fortune.

Chs DESJARDINS & CIE. PORTES VOISINES DE MM. PILON & CIE, & MM. DUPUIS FRÈRES RUE STE CATHERINE

MONTREAL

4 mai 1881.—3m.

JOLICŒUR & FRÈRE

CHAPEAUX!

ETOFFES À ROBES!

TWEEDS!

SERGES!

TRICOTS!

Nous invitons les Dames qui désirent acheter un chapeau, garni dans les derniers goûts et à grand marché, d'aller au magasin du gros cœur.

Donc choix d'articles à robes depuis \$10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100.

Assortiment complet de **SERGES** et **TRICOTS** pour habillements d'hommes depuis \$5.00, 1.25, 1.35, 1.60, etc., jusqu'à \$4. Coton jaune (Hechtling) bonne qualité depuis 5cts, 6, 7, 8, 9, 10, etc. Indiennes de choix depuis 5cts, 6, 7, 8, 9, 10, etc.

JOLICŒUR & FRÈRES

Rue St. Lauren Nos. 37 et 37½

A l'Enseigne du gros cœur.

MONTREAL.

N. B. Vous trouverez toujours au magasin de bons tailleurs et de bonnes nodistes.

4 mai 1881.—3m.

LIBRAIRIE</

